

Connaître les principes de base de la prévention ; Être capable d'identifier les risques, d'examiner une victime, d'alerter les secours et de secourir une victime, jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.

Maintien et actualisation des compétences obligatoire : 1 jour tous les 2 ans.

OBJECTIFS

- o Connaître la législation en vigueur.
- o Connaître les principes de base de la prévention.
- o Savoir réagir en cas d'accident.
- o Maîtriser la gestion d'un secours.

CONTENU

- o La réglementation, les décrets et la législation.
- o Le rôle du sauveteur secouriste du travail.
- o Le plan d'intervention.
- o Le Principe protéger / alerter.
- o Savoir porter les premiers secours.
- o Évaluation individuelle sur une situation, avec synthèse et explications.

LA QUALITÉ HÉVÉA FORMATIONS

- o Exercices pratiques de mise en situation réelle.
- o Partage d'expériences et de connaissances.
- o Démonstrations et mise en application selon les différentes situations.
- o Formation adaptée à vos spécificités.

INFOS PRATIQUES

PUBLIC / PRÉREQUIS

- o Connaître le français (écrit et oral).

BÉNÉFICES VISÉS

- o Se conformer à la loi en vigueur.
- o Les articles R4224-15 à 16 du Code du travail prévoient d'avoir à tout moment des secouristes sur l'ensemble des secteurs d'activité de l'entreprise.

DURÉE / ORGANISATION

- o 2 jours.

PARTICIPANTS

- o 10 participants pour 1 intervenant.

MATÉRIEL REQUIS

- o Aucun.

FINALITÉ

- o Bilan de fin de stage
- o Évaluation individuelle
- o Remise d'une attestation de stage.